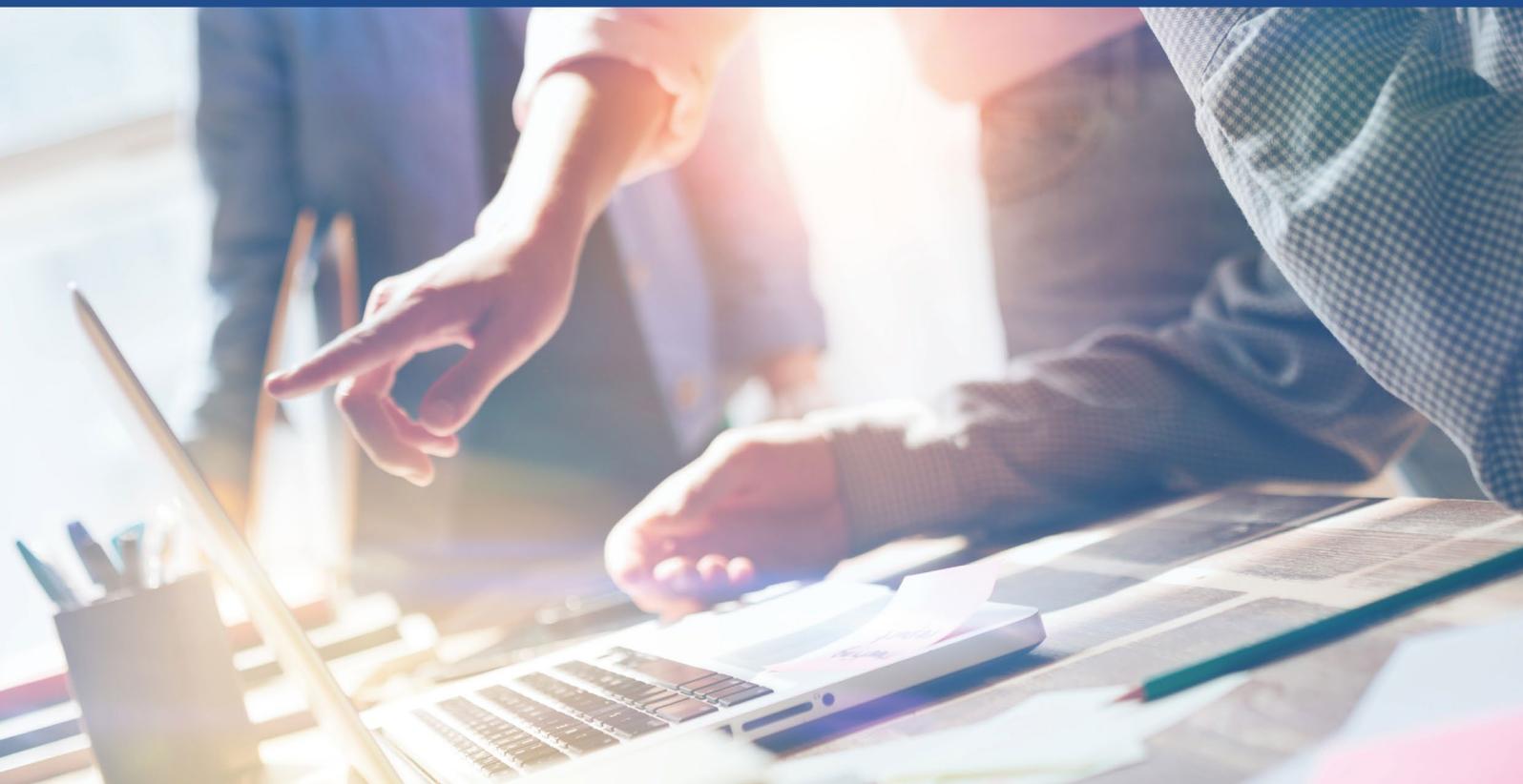


2023

RAPPORT DE GESTION

→ INTERNATIONAL CRÉDIT MUTUEL LIFE SA



SOMMAIRE

I.	DONNÉES JURIDIQUES	3
A	Conseil d'administration au 31 décembre 2023	3
B	Direction	3
C	Réviseur d'entreprise agréé.....	3
II.	RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	4
III.	CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	5
A	Chiffres clés.....	5
B	Faits marquants de l'exercice	6
IV.	ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE.....	7
A	Chiffre d'affaires	7
B	Prestations	7
V.	ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT.....	8
A	Résultat de la gestion financière.....	8
B	Participations aux bénéficiaires et ristournes.....	8
C	Résultat de la réassurance	9
D	Résultat technique net	9
E	Charges d'exploitation	10
F	Produits des placements alloués	11
G	Autres produits non techniques	11
H	Résultats exceptionnels.....	11
I	Impôt sur les sociétés.....	11
J	Résultat de l'exercice.....	11
VI.	ANALYSE DU BILAN	12
A	Les fonds propres.....	12
B	Les provisions techniques	12
C	Les provisions pour risques et charges.....	13
D	Les placements financiers	13
E	Les engagements hors-bilan	14
F	Affectation du résultat.....	14
VII.	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION, FILIALES ET SUCCURSALES	15
A	Consolidation.....	15
B	Succursale.....	15
C	Acquisition par la société de ses actions	15
VIII.	ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	15
IX.	POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES	16
X.	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	18
XI.	PERSPECTIVES.....	18

INTERNATIONAL CRÉDIT MUTUEL LIFE

Société Anonyme au capital de 14 716 800 euros

Numéro d'immatriculation B 53 451

Siège social : 33, Boulevard Prince Henri – L 1724 LUXEMBOURG

I. DONNÉES JURIDIQUES

A Conseil d'administration au 31 décembre 2023

Président

M. Alexandre Argiolas, administrateur non-exécutif

Administrateurs

Mme Sophie Fischer, administratrice non-exécutive

M. Daniel Golder, administrateur indépendant

M. Luc Rodesch, administrateur non-exécutif

M. Didier Simondet, administrateur non-exécutif

ACM VIE SA, représentée par Mme Emmanuelle Rochefort, administrateur non-exécutif

La gouvernance d'ICM LIFE SA a connu des changements au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Mme Emmanuelle Rochefort a été désignée représentante permanente d'ACM VIE SA à compter du 13 mars 2023 en remplacement de Mme Vanessa Miguet.

M. Daniel Golder a été désigné administrateur indépendant lors de l'assemblée générale du 5 avril 2023.

Aucune rémunération n'est allouée aux membres du conseil d'administration au titre de leur mandat à l'exception de l'administrateur indépendant.

B Direction

Directeur délégué à la gestion journalière

M. Christophe Leroy

C Réviseur d'entreprise agréé

Cabinet Mazars Luxembourg

Représenté par M. Mostafa BEN GHAZALA

II. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, en exécution des prescriptions légales et statutaires, pour vous rendre compte de l'activité et des résultats de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires ont été communiqués ou tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le réviseur d'entreprise agréé vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

Le bilan, les comptes de résultats technique et non technique et l'annexe aux comptes ont été établis dans le respect des dispositions de la loi modifiée du 8 décembre 1994 relative aux comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances de droit luxembourgeois, et notamment dans la perspective d'une poursuite de l'exploitation.

III. CHIFFRES CLÉS ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

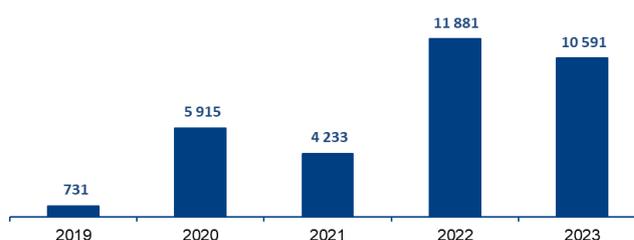
A Chiffres clés

	(en milliers d'euros)		
	2023	2022	Évolution %
Chiffre d'affaires	10 591	11 881	- 10,9 %
Commissions	311	286	8,7 %
Frais de gestion	1 330	1 123	18,4 %
Résultat avant impôts	711	519	37,0 %
Résultat après impôts	400	396	1,0 %
Capitaux propres	34 695	34 295	1,2 %

Un chiffre d'affaires de 10 591 milliers d'euros

Le chiffre d'affaires d'ICM Life SA s'élève à 10,6 millions d'euros, en baisse de 10,9 % par rapport à 2022 (11,9 millions). Suite à la hausse des rendements servis en 2023, le succès commercial du produit Multiassur Patrimoine, principalement en UC, a été moindre.

Évolution du chiffre d'affaires (en milliers d'euros)



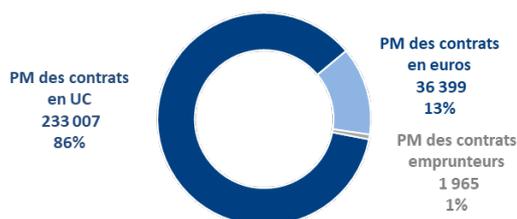
Des provisions techniques de 271 371 milliers d'euros.

Le total des provisions techniques s'élève à 271 371 milliers d'euros, en progression de 2,8 % par rapport à l'exercice précédent.

L'essentiel de ces provisions techniques est constitué des engagements liés à l'assurance vie de type épargne, à hauteur de 86 % pour les unités de compte (UC) et de 13 % pour les engagements en euros.

Le reste, soit 1 %, est représentatif des engagements techniques du portefeuille d'assurance des emprunteurs (assurance solde restant dû).

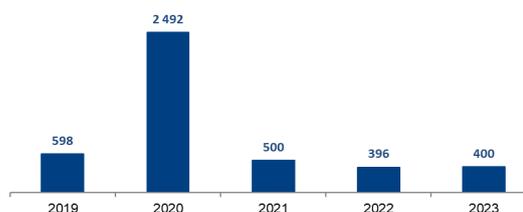
Détail des provisions techniques 2023 (en milliers d'euros)



Un résultat net de 400 milliers d'euros

Le résultat net d'ICM Life SA s'élève ainsi à 400 milliers d'euros en 2023, en légère hausse (+ 0,9 %) par rapport à 2022. Celle-ci est essentiellement liée à l'augmentation des autres produits techniques (217 milliers d'euros en 2023 contre 10 milliers d'euros en 2022), à la suite d'une reprise de provision devenue sans objet en 2023.

Évolution du résultat net (en milliers d'euros)



B Faits marquants de l'exercice

Un environnement économique qui reste marqué par des taux d'intérêt et une inflation élevés

Le contexte économique de 2023 a été caractérisé par une inflation toujours élevée mais néanmoins en baisse par rapport à 2022 (+ 3,4 % au Luxembourg sur un an, + 2,9 % dans la zone euro), du fait du ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires et des prix de l'énergie sur le deuxième semestre.

Face à la persistance des tensions inflationnistes en zone euro, la Banque Centrale Européenne a poursuivi en 2023 le relèvement de ses taux directeurs (+ 200 bps sur l'année)

Reprise de distribution en direct

Avec la fin du statut de courtier en assurance du principal distributeur d'ICM Life SA à compter du 1er juillet 2023, la gestion et la distribution des contrats d'assurance vie auparavant distribués via ce réseau a été reprise en direct par ICM Life SA. Cette opération, qui concerne 323 clients

et la réduction de son programme d'achat d'actifs. Le taux de dépôt, qui fait référence, s'établit ainsi à 4 % depuis le 14 septembre 2023, un niveau jamais atteint depuis le lancement de la monnaie unique en 1999.

Après avoir servi en 2022 un rendement moyen de 1,84 % sur le fonds en euros de ses contrats d'assurance vie, ICM Life SA a augmenté à nouveau les taux servis en 2023 sur ses fonds en euros, portant leur rendement moyen à 2,25 %.

et près de 80 % de l'encours d'ICM Life SA, a nécessité l'agrément de 3 salariés d'ICM Life SA en tant qu'agents d'assurance, l'envoi de courriers d'information aux assurés et l'adaptation du dispositif de gestion.

IV. ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

A Chiffre d'affaires

ICM Life SA réalise à fin 2023 un chiffre d'affaires de 10 591 milliers d'euros contre 11 881 milliers d'euros l'année précédente, soit une baisse de 10,9 %. L'assurance-vie constitue la principale activité de la société, avec une collecte brute qui s'établit à 10 523 milliers d'euros à fin 2023 (11 840 milliers d'euros en 2022). Le produit Multiassur Patrimoine, distribué depuis 2022 en France dans les réseaux Crédit Mutuel et CIC, concentre la majeure

partie de la collecte (96 %). En raison de la hausse des rendements servis en 2023, le succès commercial du produit Multiassur Patrimoine, principalement en UC, a été moindre.

Le chiffre d'affaires en assurance des emprunteurs représente 68 milliers d'euros en 2023 (versus 40 milliers d'euros en 2022).

B Prestations

La charge des sinistres au titre des différents contrats d'assurance-vie de type épargne et emprunteurs s'élève à 19 218 milliers d'euros, un montant multiplié par deux par rapport à 2022. Avec un petit nombre de contrats (près de 1 000 contrats à fin 2023) aux encours unitaires élevés, les montants de rachats demeurent volatils d'une année sur l'autre.

En assurance-vie, la conjugaison de la baisse de la collecte brute et de la hausse des sorties, conduit à une collecte nette fortement négative, à hauteur 8 175 milliers d'euros en 2023, contre une collecte nette positive de 3 909 milliers d'euros en 2022.

V. ANALYSE DU COMPTE DE RÉSULTAT

A Résultat de la gestion financière

	2023	2022	Variation	Évolution
Revenus nets	1 369	1 349	21	1,5 %
Plus et moins-values de cession	- 826	297	- 1 122	n/a
Provisions pour dépréciation	-	-	-	n/a
Plus - et moins- values non réalisées sur placements	17 730	- 30 901	48 631	n/a
TOTAL	18 274	- 29 255	47 530	n/a

Revenus financiers des portefeuilles en représentation des engagements techniques en euros

La part des revenus financiers relative au fonds en euros s'élève à 254 milliers d'euros (476 milliers d'euros à fin 2022).

Revenus financiers des portefeuilles en représentation des engagements en unités de comptes

Les revenus financiers des supports en unités de compte s'élèvent à -183 milliers d'euros (632 milliers d'euros en 2022). L'ajustement des valeurs de réalisation des actifs

représentatifs des contrats en unités de compte s'établit à 17 730 milliers d'euros (-30 901 milliers d'euros en 2022).

Revenus financiers transférés au compte de résultat non techniques

La part des résultats financiers transférés au compte de résultat non technique s'établit à 473 milliers d'euros (produits des placements alloués nets de frais de gestion

internes de placements), contre 537 milliers d'euros en 2022.

B Participations aux bénéfices et ristournes

Au titre de l'exercice 2023, la société a servi un taux de rendement net moyen du fonds en euros de 2,25%, stable par rapport à l'exercice précédent (1,84%).

La charge totale de la participation aux bénéfices et ristournes à fin 2023 s'élève à 107 milliers d'euros

(311 milliers d'euros à fin 2022). Elle est composée à hauteur de 738 milliers d'euros de la participation attribuée aux contrats (contre 666 milliers d'euros à fin 2022) et d'une reprise de -631 milliers d'euros de la provision pour participation aux excédents (PPE), qui atteint 8,3% des provisions mathématiques des fonds en euros à fin 2023.

C Résultat de la réassurance

ICM Life SA est réassurée par ACM VIE SA qui couvre les garanties décès complémentaires aux contrats d'assurance vie ainsi que les garanties décès et invalidité des contrats en assurance des emprunteurs.

À fin 2023, le résultat de cession s'établit à 377 milliers d'euros en faveur du réassureur (176 milliers d'euros également en faveur d'ACM Vie SA en 2022).

D Résultat technique net

Le résultat technique net de la société est en progression et s'élève à 238 milliers d'euros à fin 2023 contre – 69 milliers d'euros l'année précédente.

(en milliers d'euros)

	2023	2022	Évolution 2023/2022
Primes	10 591	11 881	– 10,9%
Revenus financiers nets alloués	17 801	– 29 792	N/A
(dont ajustements sur actifs représentatifs des plus- et moins-values non réalisées sur placements)	17 730	– 30 901	N/A
Sous-total	28 392	– 17 912	N/A
Prestations et provisions	– 26 471	19 528	N/A
Participation aux bénéfices et ristournes	– 107	– 311	– 65,7%
Frais d'acquisition et d'administration	– 1 416	– 1 207	17,3%
Autres produits et charges techniques	217	10	N/A
RESULTAT TECHNIQUE BRUT	616	107	N/A
Résultat des cessions en réass.	– 377	– 176	N/A
RESULTAT TECHNIQUE NET	238	– 69	N/A

La hausse significative des revenus financiers s'explique principalement par les ajustements des valeurs de réalisation des actifs représentatifs des contrats en unités de compte, lesquels augmentent en raison de l'évolution des marchés financiers sur 2023. Cette variation est néanmoins compensée par une reprise équivalente des provisions mathématiques en unités de compte, enregistrée

en « prestations et provisions ». La hausse du résultat technique net est essentiellement liée à l'augmentation des autres produits techniques (217 milliers d'euros en 2023 contre 10 milliers d'euros en 2022), à la suite d'une reprise de provision devenue sans objet en 2023.

E Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 641 milliers d'euros en 2023 contre 1 409 milliers d'euros en 2022.

	(en milliers d'euros)		
	2023	2022	Évolution 2023/2022
Frais d'acquisition	217	132	64,5 %
Frais d'administration	1 199	1 075	11,5 %
Frais de gestion de sinistres	99	69	43,3 %
Sous-total	1 515	1 276	18,7 %
Frais de gestion des placements	126	133	- 4,9 %
TOTAL	1 641	1 409	16,5%

	(en milliers d'euros)		
	2023	2022	Évolution 2023/2022
Commissions	311	286	8,8 %
Frais de gestion	1 330	1 123	18,4 %
TOTAL	1 641	1 409	16,5%

Les frais de gestion augmentent de 18,4 % pour atteindre 1 330 milliers d'euros (1 123 milliers d'euros en 2022), principalement en lien avec l'augmentation des frais de personnel en raison de recrutements réalisés fin 2022 et sur l'exercice 2023.

Les commissions versées s'élèvent à 311 milliers d'euros en 2023, en hausse de 8,8 % par rapport à l'exercice

précédent, en lien avec la forte progression des commissions générées par le produit Multiassur Patrimoine sur la période. Avec la fin du statut de courtier en assurance du principal distributeur d'ICM Life SA à compter du 1er juillet 2023, les commissions versées à ce dernier ne représentent plus qu'un semestre en 2023.

	(en milliers d'euros)			
	2023	2022	Variation	Évolution 2023/2022
Commissions d'acquisition	12	6	6	85,7 %
<i>dont contrats en euros et contrats emprunteurs</i>	12	6	6	104,8 %
<i>dont contrats en UC</i>	-	1	- 1	na
Commissions sur encours	183	167	16	9,4 %
<i>dont contrats en euros</i>	83	53	30	56,9 %
<i>dont contrats en UC</i>	100	114	- 14	- 12,6 %
Commissions de rétrocession	116	113	4	3,4 %
Commissions totales	311	286	25	8,8%

F Produits des placements alloués

Les produits des placements transférés au compte de résultat non technique représentent les produits financiers qui ne sont pas générés par les placements des provisions techniques.

Ils s'élèvent à 473 milliers d'euros à fin 2023 contre 537 milliers d'euros à fin 2022. Cette diminution est liée à la baisse des revenus nets sur les obligations en représentation des fonds propres.

G Autres produits non techniques

Les produits non techniques sont nuls à fin 2023, contre 13 milliers d'euros à fin 2022.

H Résultats exceptionnels

Le résultat exceptionnel présente un solde nul à fin 2023, contre 38 milliers d'euros l'exercice précédent.

I Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt pour l'exercice 2023 s'élève à 311 milliers d'euros, contre 123 milliers d'euros en 2022. Le taux effectif d'impôt se situe à 43,8 % contre 23,7 % en 2022. Cette hausse s'explique par une charge d'impôt sur la fortune de 135 milliers d'euros en 2023 (la charge de l'exercice 2022

ayant été comptabilisée en 2023), une légère hausse de l'impôt sur le revenu des collectivités (IRC) à 129 milliers d'euros pour 2023 (94 milliers d'euros pour l'exercice précédent) et la hausse de l'impôt commercial communal (+ 38,4 %) pour s'établir sur l'exercice à 47 milliers d'euros.

J Résultat de l'exercice

Compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, la société affiche un résultat net de 400 milliers d'euros en 2023 (396 milliers d'euros en 2022), en légère hausse (+0,9%).

VI. ANALYSE DU BILAN

Le total du bilan s'élève à 308 211 milliers d'euros à fin 2023 contre 299 926 milliers d'euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 2,8%.

A Les fonds propres

	(en milliers d'euros)		
	2023	2022	Évolution 2023/2022
Capital social	14 717	14 717	
<i>Nombre d'actions</i>	8 176	8 176	
<i>Valeur nominale de l'action</i>	1 800	1 800	
Prime d'émission	-	-	
Autres réserves	13 411	16 614	- 19,3 %
Report à nouveau	6 167	2 569	140,1 %
Résultat de l'exercice	400	396	0,9 %
Fonds propres	34 695	34 296	1,2 %

Les fonds propres totalisent 34 695 milliers d'euros, soit une augmentation de 400 milliers d'euros à fin 2022, ce qui correspond au résultat de l'exercice.

Au 31 décembre 2023, les actionnaires de la société sont :

le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel SA qui détient 99,99 % du capital ;

la société ACM VIE SA qui détient 0,01 % du capital..

B Les provisions techniques

Les provisions techniques atteignent 271 371 milliers d'euros au 31 décembre 2023, soit une augmentation de 2,8 %.

	(en milliers d'euros)		
	2023	2022	Évolution 2023/2022
Provisions d'assurance-vie	34 737	41 118	- 15,5 %
Provisions pour sinistre	-	-	-
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes	3 627	4 186	-
Provisions pour égalisation	-	-	-
Autres provisions techniques	-	-	-
Provisions techniques des contrats en €	38 364	45 304	- 15,3 %
Provisions techniques des contrats en unités de compte	233 007	218 708	6,5 %
Provisions techniques	271 371	264 011	2,8 %

Les provisions techniques des contrats en unités de compte représentent 85,9% de l'ensemble des provisions techniques (82,8% en 2022) et sont en hausse de 6,5 % par rapport à l'exercice précédent, suite à la hausse des marchés financiers en 2023.

La provision pour participation aux excédents (PPE) s'élève à 2 889 milliers d'euros et représente 8,8% des provisions mathématiques d'assurance-vie (en euros) en 2023, contre 9,1% en 2022. La société conserve ainsi de fortes capacités de distribution sur les exercices futurs.

C Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 316 milliers d'euros à fin 2023 (285 milliers d'euros à fin 2022). Elles correspondent aux engagements de retraite du

personnel pour 65 milliers d'euros et à une provision pour litiges constituée à hauteur de 251 milliers d'euros.

D Les placements financiers

(en milliers d'euros)

	2023				2022			
	Valeur nette comptable		Valeur de réalisation		Valeur nette comptable		Valeur de réalisation	
	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%
Obligations	60 696	85,6 %	55 932	80,5 %	62 810	85,7 %	54 906	81,5 %
Actions, autres titres à revenus variable et parts d'OPCVM	10 177	14,4 %	13 547	19,5 %	10 468	14,3 %	12 441	18,5 %
TOTAL	70 873	100,0 %	69 479	100,0 %	73 279	100,0 %	67 347	100,0 %

Les placements financiers hors unités de compte présentent une valeur nette totale (incluant les surcotes et décotes) de 70 873 milliers d'euros contre 73 279 milliers d'euros un an auparavant, soit une baisse de 3,3 % sur l'exercice.

Leur valeur de réalisation est de 69 479 milliers d'euros, soit une moins-value latente de 1 394 milliers d'euros (contre 5 932 milliers d'euros de moins-value latente en 2022).

En 2023, les placements représentatifs des engagements en euros sont investis en produits de taux à hauteur de 85,6 % en baisse par rapport à 2022 (85,7 %). Ces valeurs bénéficient d'une excellente liquidité et de notations de qualité supérieure. Ils sont en situation de moins-value latente nette à hauteur 4 764 milliers d'euros (moins-value latente de 7 904 milliers d'euros en 2022).

La diminution de la moins-value latente s'explique par la baisse des taux au cours de l'exercice : le taux d'intérêt de l'emprunt d'état français (OAT) à 10 ans s'élève à 2,6 % à fin 2023 contre 3,1 % fin 2022.

Les actions et OPCVM actions représentent 14,4 % des actifs gérés en 2023 (14,3 % en 2022). Ces placements présentent une plus-value latente nette de 3 370 milliers d'euros (1 972 milliers d'euros en 2022).

Par ailleurs, les placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de compte s'élèvent à 233 007 milliers d'euros contre 218 708 milliers d'euros fin 2022.

E Les engagements hors-bilan

Les engagements donnés s'élèvent à 5 233 milliers d'euros à fin 2023, (5 285 millions d'euros à fin 2022) et portent notamment sur :

- un engagement relatif à un contrat de leasing automobile pour un montant de 16 milliers d'euros ;
- une garantie de passif à hauteur de 5 000 milliers d'euros accordée dans le cadre de la cession de l'ancien portefeuille de NELL.
- des engagements concernant la location des bureaux d'ICM Life SA pour un montant de 217 milliers d'euros.

F Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter le bénéfice distribuable de 6 566 737,26 euros, composé du bénéfice de l'exercice 2023 de 399 632,05 euros et du report à nouveau de 6 167 105,21 euros comme suit :

- affectation à la réserve indisponible relative à l'impôt sur la fortune 646 700,00 euros ;
- reprise du solde de la réserve indisponible à hauteur de - 4 393 725,00 euros ;
- Versement d'un dividende unitaire de 48,87 euros par action soit un montant total de 399 561,12 euros.
- affectation du reliquat s'élevant à 9 914 201,14 euros au report à nouveau.

VII. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION, FILIALES ET SUCCURSALES

A Consolidation

Le GACM SA, qui détient 99,99 % d'ICM Life SA, applique les normes IFRS 9 (Instruments financiers) et IFRS 17 (Contrats d'assurance) dans ses états financiers consolidés à partir de l'exercice 2023. Lors du passage à ces normes le GACM a choisi de ne plus consolider certaines entités dont il détient le contrôle eu égard au caractère non significatif de leur patrimoine, de leur situation financière et

de leur résultat dans l'ensemble consolidé, en application d'IAS 1 et IAS 8. Ainsi, la société n'est plus consolidée depuis l'exercice 2023 par le GACM SA, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (actionnaire majoritaire du GACM SA), Crédit Mutuel Alliance Fédérale, ni par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

B Succursale

Néant.

C Acquisition par la société de ses actions

La société n'a procédé à aucune acquisition de ses propres actions au cours de l'exercice 2023.

VIII. ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant.

IX. POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES

Par la nature de ses activités, la société est principalement exposée au risque de souscription vie et au risque de marché.

La politique de gestion des risques financiers vise à mettre en place une structure d'actifs en adéquation avec les engagements de passif.

La mise en place d'une politique des risques s'effectue dans le cadre du système de gestion des risques du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel auquel appartient la société. La responsabilité finale du système de gestion des risques incombe au conseil d'administration ainsi qu'à la direction effective, qui en confie la coordination à la fonction clé des risques.

La politique d'investissement, qui fixe des règles et des limites de placement et de gestion selon le principe de la personne prudente, constitue le premier maillon de la gestion des risques financiers. Les placements financiers autorisés sont ceux définis par la politique d'investissement dans les limites et conditions fixées par la direction financière du Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.

Des critères sur des objectifs environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) sont également intégrés dans la politique d'investissement.

Les contrats en unités de compte sont intégralement couverts à l'actif du bilan par les valeurs servant de référence.

Risque de change

Les actifs représentatifs des engagements techniques en EUR sont intégralement libellés dans cette devise, assurant une congruence monétaire à 100 %, de manière à éviter tout risque de change.

Par ailleurs, la société détient au sein de ses actifs représentatifs de provisions techniques libellées en unités

Risque de prix

Le risque de prix porte sur les instruments financiers et correspond au risque de fluctuation de valeur des actifs.

La société n'est pas particulièrement exposée à un risque de prix, du fait de la nature de son activité. Le risque est supporté par le preneur d'assurance pour les actifs en unités de compte.

Risque de crédit

Le risque de crédit représenté par le risque sur les émetteurs d'obligations, est limité par le choix d'émetteurs de rating élevé et par une diversification des émetteurs.

La gestion des risques de marché s'organise aujourd'hui autour :

- du contrôle individuel de certains risques financiers jugés majeurs : risque de taux, risque actions, risque de crédit, etc. ;
- d'une analyse globale des risques visant à protéger la société contre la réalisation simultanée de plusieurs de ces risques.

Des suivis et analyses sont réalisés périodiquement, par canton de gestion au sein de la société. Ils fournissent des informations à la direction des investissements lui permettant d'orienter ses investissements. Ces informations sont de plusieurs ordres : répartition des actifs, projections de flux et des durations à l'actif et au passif, et composition du portefeuille obligataire par secteur et rating.

Des analyses de sensibilité sous solvabilité II sont mises en place périodiquement afin de mesurer la résistance de la société à la réalisation d'un risque. Ces études permettent de gérer les risques

Nous distinguons spécifiquement le risque de change, le risque de prix, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de trésorerie qui sont chacun soumis à une gestion spécifique.

de compte des actifs libellés dans d'autres devises que l'euro et pour lesquels le risque de change est supporté par le preneur d'assurance.

La société n'est par conséquent pas exposée au risque de change particulier au 31 décembre 2023.

Le risque de taux est surtout géré à travers la durée du portefeuille obligataire.

Le risque boursier est géré par une large diversification entre les marchés et les valeurs et par une évaluation permanente des titres en portefeuille quant à leurs perspectives de performances.

Lors de la sélection des actifs financiers et tout au long de leur détention, ainsi que dans ses relations commerciales, la société veille à une bonne maîtrise du risque de crédit.

Au 31 décembre 2023, la société n'est pas exposée à un risque de crédit particulier.

Risque de liquidité

La société a également mis en place des critères de sélection d'actifs stricts visant en particulier à investir dans des titres présentant une excellente liquidité sur les marchés.

La société n'est exposée à aucun risque de liquidité particulier au 31 décembre 2023.

Risque de trésorerie

La société dresse périodiquement des échéanciers des flux d'actif et de passif afin de veiller à disposer à tout moment de liquidités suffisantes.

La société n'est exposée à aucun risque de trésorerie particulier au 31 décembre 2023.

X. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice 2023.

XI. PERSPECTIVES

Afin de développer davantage la collecte, des accélérateurs commerciaux et un allègement des conditions d'accès aux fonds en euros sont prévus en 2024 : accessibilité au contrat abaissée à 150 mille euros, possibilité d'investir à 100 % en

euros, possibilité de déroger aux frais d'entrée sur les nouvelles souscriptions sans contrainte d'UC, et pour les versements ultérieurs à partir de 25 % d'UC.

Fait à Luxembourg, le 24 mars 2023